

Initiatives ministérielles

est nécessaire. Trop de questions restent en suspens. Je vais m'en tenir là pour le moment, j'y reviendrai plus tard.

Pour terminer, j'aimerais faire cinq recommandations au gouvernement. Je recommande de tenir un scrutin séparé pour les dispositions concernant la répression criminelle et le contrôle des armes à feu qui devraient faire l'objet de deux votes distincts.

Je recommande que les dispositions sur la répression criminelle soient adoptées rapidement et que les amendements proposés par le Parti réformiste soient pris en considération afin de sévir contre les criminels violents.

Je recommande un vote libre sur toutes les dispositions concernant le contrôle des armes à feu, particulièrement les articles portant sur la mise en place d'un système universel d'enregistrement.

Je recommande que l'on retarde l'implantation du système universel d'enregistrement pour voir si l'instauration de peines plus sévères et la création de nouvelles infractions criminelles—soit les mesures de répression criminelle proposées par le gouvernement libéral et les réformistes—auront pour effet de faire diminuer le nombre de crimes violents.

Je recommande l'ajout d'une clause d'extinction aux termes de laquelle serait automatiquement abrogée toute disposition visant à contrôler les armes à feu qui ne réduirait pas le nombre de crimes violents ou qui n'améliorerait pas la sécurité publique.

En guise de conclusion, j'ai un message pour les 7 millions de Canadiens qui sont propriétaires d'une arme à feu. Ne désespérez pas! Ce n'est que le début du combat pour faire du Canada le genre de pays dans lequel nous voulons vivre. Je vous encourage à écrire aux politiciens fédéraux et provinciaux. Envoyez des pétitions à vos députés. Écrivez au courrier des lecteurs. Appelez les tribunes radiophoniques ou télévisées. Militez pour le parti qui représente le mieux vos vues, aidez à organiser des manifestations, participez à des rallyes. Quoi que vous fassiez. . .

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député oublie qu'il doit adresser toutes ses remarques à la personne qui occupe le fauteuil. Je l'invite à le faire pendant le reste de son intervention.

M. Breitkreuz (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je m'excuse. Je me suis laissé emporter. J'ai oublié.

Mon conseil aux gens est de ne pas violer la loi et d'essayer de la modifier par tous les moyens possibles. Les mauvaises lois peuvent être abrogées si le parti au pouvoir est véritablement démocratique. Avec l'appui de la majorité des Canadiens, nous aurons gain de cause.

Je crains un gouvernement qui n'écoute pas la population beaucoup plus que je ne crains les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois. En conclusion, j'aimerais présenter la motion suivante:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

Que la Chambre refuse de lire une deuxième fois le projet de loi C-68, Loi concernant les armes à feu et certaines autres armes, parce que le principe de l'instauration d'un système de permis et d'enregistrement de toutes les armes à feu et le principe de la création d'une variété d'infractions nouvelles sont deux sujets distincts qui devraient être traités séparément.

Je présente cette motion à la Chambre.

Le vice-président: La présidence réserve sa décision sur la motion en attendant qu'elle soit déposée. Passons aux questions et observations pendant qu'on examine la motion.

M. Jack Iyerak Anawak (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):

[Note de l'éditeur: Le député parle en inuktitut.]

[Traduction]

Je veux formuler quelques observations avant de poser une question au député qui vient de prendre la parole. Le député a laissé entendre à quelques reprises que les autochtones devraient être traités exactement de la même façon que les autres Canadiens. Je suis d'accord là-dessus pour certaines choses. Le député doit toutefois comprendre que les peuples autochtones de notre pays sont les seuls pour qui la chasse est un mode de vie. Les autochtones ont toujours chassé.

• (1540)

Voltaire a dit: «Les préjugés sont la raison des sots.» À mon avis, cela décrit bien l'attitude du député, quand il refuse de reconnaître que nous sommes ici depuis plus longtemps que n'importe quel autre groupe, que nous avons toujours chassé et que nous chassons encore aujourd'hui. Quand d'autres nations sont arrivées, c'est nous qui les avons aidées à s'installer.

En tant qu'autochtone, j'ai des idées bien arrêtées sur les questions de la chasse et du contrôle des armes à feu. Je pense que, dans l'ensemble, les Canadiens sont d'accord pour qu'on adopte une certaine forme de contrôle des armes à feu. Contrairement au député, je crois que la majorité des Canadiens approuvent les mesures de contrôle des armes à feu proposées par le ministre de la Justice.

En tant qu'autochtone, je considère que les fusils et les carabines peuvent servir à autre chose que la défense ou le maintien de l'ordre. Ces armes servent à chasser. Personne ne pourra me convaincre que nous avons besoin d'armes de poing, qui servent essentiellement à tuer nos semblables. Personne ne pourra me convaincre que les armes automatiques ont leur utilité. Nous n'utilisons pas d'armes automatiques pour chasser. Il arrive que des armes semi-automatiques servent pour la chasse, mais la plupart des modèles de ce genre ne devraient pas servir à ces fins. Le chasseur qui a besoin d'une arme semi-automatique n'a tout simplement pas assez confiance en lui pour utiliser un fusil à culasse, qui tire une seule balle à la fois.

Divers sondages ont prouvé que la plupart des Canadiens approuvaient l'idée qu'on exerce un certain contrôle des armes à feu. Il y a quelque temps, j'ai lu dans les journaux qu'un député du Parti réformiste avait mené un sondage et constaté que 67 p. 100 de ses électeurs étaient en faveur des mesures de contrôle dont nous sommes saisis aujourd'hui. Or, ce député votera néanmoins contre le contrôle des armes à feu.

Les réformistes crient sur tous les toits qu'ils constituent un mouvement populaire. Même si la majorité des gens sont en faveur du contrôle des armes à feu, les réformistes ne les écouteront pas, préférant voter selon leur conscience. Cela s'apparente à de l'hypocrisie, quand il est question de démocratie et de base. La majorité des gens se disent en faveur des mesures de contrôle